Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260210-DB202610FE1086-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2026

Convocation du 4 février 2026
Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 12 février 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le dix février à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

PRESENTS : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Christine ORAIN-GROVALET, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Pierre-Yves BRUNEL, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, David ROUALEN, Maxime LE CRONC, Marie-Hélène PASCO, Paul PERSONNIC, Christophe TRONET et Martial COLLET

POUVOIRS : Pierre-Jean SALAUN (donne pouvoir à Marie-Ange LE FLANCHEC)
Emmanuel LE NOA (donne pouvoir à Annie LABBE)
Pierre MONFLIER (donne pouvoir à Marie-Hélène PASCO)

ABSENT : Yann LE GUEDARD (excusé)

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Hélène PASCO

Membres en exercice : 33
Présents : 29
Votants : 32

BATIMENTS ET TRANSITIONS

2026-1086 DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DETR / DSIL 2026 CONCERNANT LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ESPACE CULTUREL VICTOR HUGO

Mme LAURENT présente la note.

Contexte

Le Gouvernement poursuit son soutien à l'investissement local afin d'accompagner les collectivités territoriales selon les orientations définies pour l'année 2026.

La ville de Ploufragan est engagée dans un plan de rénovation de son patrimoine bâti et a construit via son Schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE) un plan pluriannuel d'investissement en ce sens avec un focus sur les améliorations énergétiques.

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260210-DB202610FE1086-DE

L'espace culturel Victor Hugo, construit en 2001, est composé d'une médiathèque, d'une école de musique et de danse ainsi que d'espaces dédiés aux arts plastiques avec un lieu d'exposition. Il est équipé des systèmes de chauffage et de ventilation d'origine.

Le projet d'améliorations des performances énergétiques de l'équipement comprend les travaux suivants :

- changement de 7 Centrales de Traitement d'Air (CTA) par des CTA double flux ;
- installation d'une Gestion Technique Centralisée (GTC) pour optimiser le pilotage.

Ce projet est déposé en priorité N°1.

Description

Actuellement, les centrales de ventilation existantes à l'espace Victor Hugo fonctionnent en simple flux : une première centrale chauffe l'air et l'insuffle dans la salle, puis une seconde centrale aspire l'air et le rejette dehors. Les déperditions sont alors importantes.

Le projet consiste à remplacer ces centrales en fin de vie par des centrales doubles flux qui vont permettre d'économiser l'énergie (80 % de l'énergie extraite sera récupérée), tout en améliorant la qualité de l'air (filtration).

Les installations actuelles de pilotage des chaufferies sont basiques ; elles ne permettent pas d'affiner les plannings, ni de faire remonter les données de fonctionnement ou d'anticiper les défauts.

La future GTC de l'espace Victor Hugo permettra un pilotage très fin du chauffage. Des sondes de températures intérieures permettront d'optimiser le fonctionnement du bâtiment en ajustant les plannings de chauffage au plus près des besoins et permettront de gagner en efficacité.

Objectifs du projet

La ville de Ploufragan est engagée dans un plan de rénovation de son patrimoine bâti et a construit via son SDIE un plan pluriannuel d'investissement en ce sens avec un focus sur les améliorations énergétiques :

- réduction de la facture annuelle énergétique : -22,1 % / situation actuelle ;
- réduction des émissions de gaz à effet de serre : 24 TCO2eq /an évitées ;
- réponse aux objectifs 2030 du décret Eco Energie Tertiaire (- 40 % consommation d'énergie/ situation de référence) en prenant en compte le relamping LED effectué dans le cadre du plan des sobriété (en 2023).

Plan de financement

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

Amélioration énergétiques de l'espace culturel Victor Hugo						
		DEPENSES		RECETTES		
Subvention	Priorité	Nature	Montant (HT)	Nature	%	Montant (HT)
DETR-DSIL	N°1	Ensemble des travaux :		Commune Ploufragan	20%	54 360 €
		- Mise en place de 7 CTA double flux à l'EVH	201 500 €	Subvention DETR	30%	81 540 €
		- Mise en place d'une GTC à l'EVH	25 000 €	Subvention DSIL	50%	135 900 €
		Aléas (20%)	45 300 €			
		Total Projet	271 800 €	Total Projet		271 800 €

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260210-DB202610FE1086-DE

VU les articles L.2334-32 à L.2334-39 et R.2334-19 à R.2334-35 du code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité,**

- **APPROUVE** l'opération de rénovation énergétique de l'espace culturel Victor Hugo pour un montant total de 271 800 € H.T. ;

- **AUTORISE** M. le Maire, ou son représentant, à solliciter pour l'ensemble des travaux de rénovation énergétique de l'espace culturel Victor Hugo, selon son SDIE, une subvention de 81 540 € H.T. au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ;

- **AUTORISE** M. le Maire, ou son représentant, à solliciter pour l'ensemble des travaux de rénovation énergétique de l'espace culturel Victor Hugo, selon son SDIE, une subvention de 135 900 € H.T. au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement public Local) ;

- **AUTORISE** M. le Maire, ou son représentant, en tant que de besoin, à signer tous les documents relatifs à cette opération.

A Ploufragan, le 13 février 2026

LE MAIRE
Rémy MOULIN



LA SECRETAIRE DE SEANCE
Marie-Hélène PASCO